

LIVRET D'ACCUEIL

Radiothérapie



INSTITUT DU CANCER

Avignon-Provence

PRÉSENTATION DU SERVICE

LE SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE À L'INSTITUT DU CANCER AVIGNON-PROVENCE

Une équipe de 99 professionnels travaille dans le pôle de radiothérapie. Cette équipe de spécialistes se consacre à votre traitement, elle est composée des oncologues radiothérapeutes, des physiciens médicaux, de manipulateurs en électroradiologie, de techniciens biomédicaux, de dosimétristes, ainsi que des assistantes et des secrétaires médicales.

Sur 2 780 m², le plateau technique de radiothérapie regroupe les équipements suivants :

- Appareils de traitement
 - 7 accélérateurs linéaires Varian de dernière génération

- Acquisition de données anatomiques
 - 1 scanner dosimétrique
 - 1 IRM
 - 1 lien avec la TEP du Centre Hospitalier d'Avignon

- Dosimétrie
 - 16 consoles

- Équipement de curiethérapie
 - 1 projecteur de source d'iridium haut débit de dose



LES ÉTAPES DE VOTRE TRAITEMENT

LA CONSULTATION D'ANNONCE MÉDICALE

Cette consultation est réalisée par l'oncologue radiothérapeute prescripteur de votre traitement.

Au cours de la consultation, le médecin vous confirmera le diagnostic de votre maladie et vous présentera les traitements envisagés.

L'oncologue radiothérapeute pose l'indication de traitement conformément à la proposition de RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire). Il détermine la dose à délivrer, et la zone à traiter. Il vous exposera les effets indésirables qui peuvent survenir au cours ou au décours du traitement de radiothérapie.

Ce temps d'échange avec le médecin vous permettra de poser les questions qui vous paraissent importantes.

Vous pourrez vous faire accompagner par un proche lors de cette consultation, comme pour les suivantes, si vous le désirez.

LA CONSULTATION D'ANNONCE PARAMÉDICALE

Nous pouvons programmer une consultation paramédicale lors de la préparation du traitement de radiothérapie (au cours du simuloscanner) ou avant la première séance, mais aussi à tout moment du traitement. Cette consultation est réalisée par un manipulateur-trice en électroradiologie, expert en radiothérapie.

Cette consultation permet d'informer les patients sur leurs traitements, de réexpliquer les informations données par le radiothérapeute, d'aider les patients à solutionner leurs problèmes et les orienter sur les soins de supports adaptés à leurs besoins.

Elle peut être demandée par tout le personnel ; elle est ouverte aux patients mais aussi à leurs familles et proches.



LE SCANNER DOSIMÉTRIQUE (Simulo-scanner)

Le simulo-scanner se situe au niveau 1 de l'établissement (entrée A1). Le rendez-vous est programmé lors de la consultation d'annonce médicale. Pour cet examen, dirigez-vous directement vers la salle d'attente du simulo-scanner (sans prendre de ticket), les manipulateurs vous prendront en charge à l'heure de votre rendez-vous.

Le scanner dosimétrique est la première phase préparatoire au traitement de radiothérapie. Il s'agit d'une étape obligatoire pour le calcul de votre traitement.

Cet examen d'imagerie permet de déterminer la position de traitement et d'établir des repères pour préparer votre traitement de radiothérapie.

Lors de cette phase et en fonction de la région anatomique à traiter, un système de contention personnalisé peut être nécessaire.

Par ailleurs selon la localisation considérée, une injection d'un produit de contraste iodé peut être réalisée, afin d'obtenir une opacification vasculaire et déterminer avec précision la zone à traiter.

A la fin du scanner, un ou plusieurs points de tatouages seront réalisés par les manipulateurs pour matérialiser le point de référence du scanner. Ce repérage effectué au moyen d'un pigment va permettre un repositionnement précis dans la salle de traitement et une reproductibilité de votre position tout au long des séances.

Les images obtenues sont transférées par le réseau vers les consoles de dosimétrie et pourront être exploitées.

Au terme du scanner, le rendez-vous de la 1^{ère} séance de radiothérapie vous sera remis, sinon il vous sera communiqué par téléphone les jours suivants l'examen.

LA RÉALISATION DE LA DOSIMÉTRIE

Cette étape ne nécessite pas votre présence.

Elle consiste à analyser toutes les données acquises lors de l'étape de simulation, à l'aide de puissants ordinateurs.

L'oncologue radiothérapeute, l'équipe de physiciens médicaux et les dosimétristes, vont définir ensemble votre traitement. Ils choisissent l'appareil de traitement le plus approprié à votre cas, la répartition de la dose de rayons, la taille des champs d'irradiation, leur nombre et leur orientation dans l'espace. Ils vérifient ensemble que le traitement est parfaitement conforme à la prescription initiale.





LE TRAITEMENT DE RADIOTHÉRAPIE



Le service de radiothérapie est situé au niveau 0 à côté de l'hôpital de jour. L'entrée se fait par la porte B1 (en face du laboratoire d'analyse) ou par l'entrée B2 (pour les patients en transport couché).



Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Les secrétaires de radiothérapie vous accueilleront et effectueront avec vous les démarches inhérentes à votre admission en radiothérapie.

Elles vous donneront également les premières indications liées à l'organisation du service puis un manipulateur vous accompagnera pour la réalisation de votre séance et vous donnera les informations techniques nécessaires à votre traitement.

Les équipes médicales et médico-techniques seront présentes tout au long de votre parcours de soins pour répondre à vos questions et suivre l'évolution de votre traitement.

La radiothérapie est une discipline bien maîtrisée, elle est avec la chirurgie le traitement contre le cancer le plus utilisé. C'est un traitement d'une extrême rigueur et qui, avec les évolutions technologiques permanentes, engendre de moins en moins d'effets secondaires.

Le traitement est réalisé sur des accélérateurs linéaires de particules qui produisent des rayons X de haute énergie.

La radiothérapie nécessite le plus souvent plusieurs séances, à raison d'une séance par jour, cinq fois par semaine et étalées sur plusieurs semaines. Le nombre de séances dépend de la dose prescrite.

La première séance de traitement intervient quelques jours après la préparation (simulo-scanner et dosimétrie) et elle est réalisée par les manipulateurs de radiothérapie avec l'assistance si nécessaire d'un radio physicien médical et d'un oncologue radiothérapeute.

Avant de délivrer le traitement, des contrôles radiologiques sont effectués afin de vérifier votre positionnement.

La séance dure entre dix et trente minutes en fonction de la localisation et de la technique adoptée. Vous êtes en contact permanent avec l'équipe soignante grâce à des micros et à un système de vidéosurveillance. Une poire d'appel est aussi à votre disposition en cas de nécessité.

Les séances ultérieures sont répétées, conformément à la prescription, sous le contrôle des manipulateurs de radiothérapie.

Tout au long du traitement, des consultations de surveillance hebdomadaire avec l'oncologue radiothérapeute sont organisées pour s'assurer du bon déroulement du traitement et pour répondre à vos questions.

Au même titre, des consultations de suivi seront programmées dès la fin de votre traitement de radiothérapie.

À SAVOIR

Nous prenons en charge un grand nombre de patients au quotidien et certaines contraintes techniques ou humaines peuvent engendrer du retard sur nos machines ; des tableaux "indicateur de retard" sont installés à l'entrée et en salle d'attente de radiothérapie. Merci de bien vouloir les consulter.

N'oubliez pas de vous inscrire à l'accueil radiothérapie avant de monter en consultation avec votre radiothérapeute quand vous avez rendez-vous.

08 Janvier
10:02

En cas de symptômes (Fièvre, toux...)
Le port du masque est obligatoire.

A	B	C	D	E	F	G	H
0	0	0	0	0	MAINTENANCE	0	0



LES EFFETS SECONDAIRES

Comme tous les traitements, la radiothérapie peut entraîner des effets indésirables. Ils varient de manière importante d'un patient à l'autre.

Ils dépendent de la dose de rayons administrée, de la localisation du traitement ainsi que des réactions de votre corps.

Beaucoup de patients ne ressentent pas ou très peu d'effets indésirables. Bien entendu, la prise en charge de ces réactions se fera en s'adaptant à vous.

Selon la localisation de votre irradiation (sein, prostate...), ces réactions diffèrent, quand elles surviennent, et vous seront décrites précisément par votre oncologue radiothérapeute.

Elles sont également décrites dans les livrets spécifiques aux localisations des différentes tumeurs.

Un livret adapté à votre cas pourra vous être remis lors de la consultation.

Des informations sur les réactions précises en rapport avec votre situation vous seront données par votre médecin. En cas de besoin, il vous proposera le traitement le mieux adapté à votre cas.





QUESTIONS/RÉPONSES

J'attends longtemps avant de commencer mon traitement, pourquoi ?

Dans certains cas (intervention chirurgicale), un délai est nécessaire avant de débiter le traitement, afin d'obtenir une bonne cicatrisation.

Dois-je cesser mon travail ?

Si vous n'êtes pas fatigué, vous pouvez poursuivre votre activité professionnelle car la séance ne dure que quelques minutes chaque jour. Votre employeur peut éventuellement aménager vos horaires.

Puis-je interrompre mon traitement ?

Une telle décision ne pourra être prise qu'en accord avec votre médecin. Elle n'est en principe pas souhaitable.

J'éprouve une sensation de fatigue, pourquoi ?

Durant votre traitement, votre organisme dépense beaucoup d'énergie. Les sensations de fatigue et de faiblesse disparaîtront progressivement après la fin de vos soins. Pour limiter cette fatigue, essayer de demander moins d'effort à votre organisme. Essayez de dormir plus longtemps la nuit et de faire la sieste si vous le pouvez.

Comment éviter les nausées ?

Votre médecin vous prescrira si besoin des médicaments spécifiques. À vous de voir si vous vous sentez mieux en mangeant légèrement avant la séance.

Faut-il suivre un régime et éviter certains aliments ?

Votre alimentation sera aussi complète et équilibrée que possible. Cependant, dans certains cas, on pourra vous demander de modifier vos habitudes alimentaires. Il est conseillé de manger lentement, d'éviter les aliments riches en graisses, épicés, acides, alcoolisés, très chauds et il est également conseillé de manger fréquemment en petites quantités. Votre cancérologue vous aidera à adapter votre alimentation.

Je perds l'appétit, que faire ?

Il est important que votre apport calorique soit élevé pour que votre organisme puisse lutter contre la maladie. Un peu d'exercice peut stimuler votre appétit. Essayez de manger plusieurs fois dans la journée, par petites quantités et laissez-vous guider par votre appétit. Enfin, sachez qu'un diététicien ou vos médecins peuvent vous aider.

Dois-je continuer à prendre mes médicaments contre l'hypertension, le cholestérol, le diabète... ?

À priori, aucune prise de médicament prescrite par votre médecin traitant ou par un spécialiste ne doit être interrompue. En cas de problème, votre oncologue radiothérapeute et votre médecin traitant prendront, en commun, les décisions qui s'imposent.

Comment puis-je m'habiller ?

Le plus normalement possible. Cependant, dans les régions où votre peau est traitée, des vêtements trop serrés au tissu trop rêche peuvent provoquer une irritation. C'est également le cas pour certains textiles synthétiques. Il est conseillé de porter des vêtements amples et souples, en coton et peu fragiles. Ils risquent en effet d'être tachés par la fuchsine que l'on applique sur votre peau.



QUESTIONS/RÉPONSES

Existe-t-il des soins corporels spécifiques ?

Ils dépendent de la zone de votre corps qui est traitée. Il est possible qu'une pommade spéciale vous soit prescrite. Il est recommandé d'utiliser des produits de toilette doux et sans détergent et de demander conseil avant votre achat.

Le traitement empêche-t-il les rapports sexuels ?

Beaucoup de patients ne ressentent aucune modification de leur désir et de leurs relations sexuelles. En cas de problème, n'hésitez pas à en parler, des personnes compétentes peuvent vous aider. Dans les cas de radiothérapie du bassin chez la femme, il est souvent conseillé de ne pas avoir de relations sexuelles pendant la période du traitement. L'irritation des muqueuses peut rendre les rapports douloureux.

La radiothérapie rend-elle stérile ?

Certaines radiothérapies du bassin peuvent effectivement entraîner une stérilité temporaire ou définitive.

Chez la femme, il faut souvent s'attendre à un arrêt des règles qui s'accompagne d'autres symptômes de la ménopause. Un traitement substitutif peut le plus souvent être proposé.

Chez l'homme, l'irradiation des testicules réduit le nombre de spermatozoïtes et leur capacité fertilisante. Si vous désirez un enfant et craignez que le traitement ne vous rende stérile, il peut être possible de faire conserver votre sperme par congélation, avant de commencer la radiothérapie.

Je suis également traité par chimiothérapie, pourquoi ?

La radiothérapie a une action locale : elle agit uniquement sur la zone traitée. L'action de la chimiothérapie est étendue à tout le corps et évite la dissémination des cellules malades. Si elle est prescrite, elle peut avoir lieu avant, pendant ou après la radiothérapie. Lorsqu'elle a lieu simultanément, les doses de ces deux traitements sont adaptées.

On me demande de revenir dans quelques semaines pour une visite, pourtant mes soins sont terminés, pourquoi ?

La surveillance médicale ne s'arrête pas à la fin des séances de radiothérapie. Elle a pour but de contrôler les résultats de la radiothérapie, d'apprécier d'éventuelles réactions et de vous proposer, si nécessaire, un traitement complémentaire. Des examens médicaux, biologiques ou radiologiques pourront être prescrits.

Cette surveillance s'effectue en collaboration avec les autres médecins à qui vous avez eu affaire, pour vous permettre de reprendre le cours de votre vie.

Puis-je partir en vacances ?

Oui, si la radiothérapie est terminée. Votre médecin traitant ou le cancérologue vous indiqueront les précautions à prendre. Ils prendront contact avec un médecin proche de l'endroit où vous séjournez. Si vous prévoyez de partir dans une région ensoleillée, il faut éviter absolument d'exposer au soleil les parties traitées de votre corps.

En cas de départ à l'étranger, il est utile de vous renseigner auprès de l'organisme de sécurité sociale dont vous relevez (formulaires, assurances...).

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Vous avez la possibilité de rédiger des directives anticipées. Si vous souhaitez être accompagné dans cette rédaction, une consultation avec un professionnel des soins de support pourra vous être proposée. Pour cela, prendre contact avec le **secrétariat des soins de support** au **04 90 27 61 66**.

CONTACTS UTILES

SECRÉTARIAT MÉDECIN RADIOTHÉRAPEUTE

Dr A. Arnaud	04 90 27 63 45
Dr A. Bigou	04 90 27 62 68
Dr B. Calderon.....	04 90 27 62 68
Dr L. Cartier.....	04 90 27 63 29
Dr G. De Rauglaudre.....	04 90 27 63 45
Dr A. Mège.....	04 90 27 63 45
Dr L. Mineur.....	04 90 27 62 68
Dr N. Pourel.....	04 90 27 63 29
Dr N. Rouard	04 90 27 63 29
Dr P. Trémolières	04 90 27 62 68

- **Secrétariat Traitement Radiothérapie**
04 90 27 61 93
- **Cadre Secteur Radiothérapie**
04 90 27 61 07
- **Cadre Coordinateur en Radiothérapie**
04 90 27 68 58
- **Simulo-Scanner**
04 90 27 63 54
- **Consultation Manipulateur**
04 90 27 62 86

SAMU : 15

En cas de problème, vous pouvez exprimer vos doléances au médecin qui vous prend en charge ou à la surveillante de la radiothérapie. Vous pouvez également vous adresser à la Commission des Usagers (CDU). Cette Commission a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Elle veille à ce que vous puissiez, le cas échéant, exprimer vos griefs auprès des responsables de service de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informés des suites de vos demandes. En cas d'impossibilité ou si les explications fournies ne vous satisfont pas, vous pouvez adresser une plainte ou réclamation écrite à la Direction de Sainte-Catherine à l'adresse suivante :

DIRECTION Sainte-Catherine
Institut du Cancer - Avignon-Provence
250 Chemin des Baigne-Pieds - 84000 AVIGNON

Votre courrier sera notamment transmis aux Représentants des Usagers, que vous pouvez également contacter par mail :

- Mme Danièle BARTHELEMY – Fédération des stomisés de France - Association Ligue nationale contre le cancer : barthelemy.daniele@free.fr
- Mme Marie-Hélène HANSEN LECAUDEY - Association Ligue nationale contre le cancer - mariehelenehl@yahoo.fr
- Mme Maïté SANCHEZ - Association Vivre comme avant - g.mt.sanchez51@gmail.com
- Mr Jacques SEGURA - Association Ligue nationale contre le cancer - jacquesegura@free.fr

Les Représentants des Usagers sont présents dans nos instances pour veiller au respect de vos droits et défendre vos intérêts.

Si vous êtes témoin d'un événement qui vous semble intéressant de nous signaler pour contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans notre établissement, vous pouvez remplir une fiche de signalement d'évènement indésirable, disponible à l'accueil central.

Vous pouvez également le signaler sur la plateforme nationale de signalement, à l'adresse suivante : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Merci de votre contribution.

MEMBRE AFFILIÉ



INSTITUT DU CANCER

Avignon-Provence

250, chemin de Baigne-Pieds
84000 AVIGNON

www.icap84.org

[institutavignoncancer](https://www.facebook.com/institutavignoncancer)

Tél : 04 90 27 61 61